



LUTTE CONTRE L'ESPECE VEGETALE INVASIVE MIMOSA D'HIVER SUR LE SECTEUR DU BOMBARDIER A FREJUS

Une porte d'entrée du massif de l'Estérel choisie comme site pilote pour limiter l'expansion du mimosa d'hiver

Le Syndicat Mixte du Grand Site de l'Estérel (S.M.G.S.E), Estérel Côte d'Azur Agglomération (cellule Natura 2000 du service Biodiversité) et le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Provence-Alpes-Côte d'Azur mènent une action conjointe pour réduire la présence du mimosa d'hiver, espèce exotique envahissante dans le massif de l'Estérel.

Le mimosa d'hiver - Nom scientifique : *Acacia dealbata*



Importé d'Australie, le mimosa d'hiver a été introduit en Angleterre en 1792 pour ses qualités ornementales. Cette espèce végétale a colonisé les espaces naturels péri-urbains avec de premières observations dans le milieu naturel en 1864 à Cannes, puis en 1870-1875 dans le massif de l'Estérel. Cet arbre est actuellement cultivé pour son bois et ses fleurs, utilisées en fleuristerie et en parfumerie.

Dans le massif de l'Estérel, le mimosa d'hiver entre en compétition avec la végétation indigène telle que les suberaies, maquis, oueds thermo-méditerranéens à Lauriers roses ou encore ripisylves en formant des mimosaies denses. Il a même la capacité d'émettre des substances toxiques limitant la germination et la croissance racinaire des plantes voisines ; effets allélopathiques. Par ailleurs, étant hautement allergène, la régulation de son expansion représente un intérêt de santé publique.

Le feu et le mimosa d'hiver

Le mimosa d'hiver, très inflammable, provoque par sa présence une augmentation du risque d'incendies. De plus, ces derniers lui sont favorables dans le sens où ils favorisent la germination des graines produites, dont la durée de vie est de 50 ans, dès que l'arbre a atteint l'âge de 5 ans.

Les travaux de Défense de la Forêt Contre l'Incendie (DFCI), visant à limiter la biomasse combustible sur des axes stratégiques empruntés par les moyens de lutte en cas d'incendie, favorisent l'expansion du mimosa d'hiver car ils provoquent une ouverture du milieu propice à son développement par une exposition forte au soleil et à ses rayonnements. Par ailleurs, cet arbre possède de fortes capacités de colonisation par drageonnement et rejet de souche.

Le projet d'intervention sur la commune de Fréjus

Dans le cadre de son action de débroussaillage de pistes DFCI, le S.M.G.S.E fait réaliser par l'entreprise Action Travaux Environnement l'entretien de débroussaillage d'une partie de la piste dite de La Louve à partir du 15 décembre 2022 sur une surface totale de 18 ha. L'objectif visé est de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies par des opérations de débroussaillage, d'élagage et d'abattage au sein du peuplement forestier, respectueuses du zonage Tortue d'Hermann en présence. Ces travaux ont été définis avec prise en compte :

- des enjeux paysagers - Site Classé du massif de l'Estérel oriental depuis 1996,



- des enjeux environnementaux - Site Natura 2000 Estérel depuis 1998,
- des enjeux sécuritaires.

Le chantier fera l'objet d'une signalisation marquée du fait de la grande fréquentation de ce secteur qui constitue une des portes d'entrée du massif de l'Estérel. Pendant toute la durée du chantier, l'accès au public est interdit. En effet, les risques de projection de pierres et de fragments de bois sont importants. C'est pourquoi il est demandé au public de respecter strictement la signalisation mise en place pour sa propre sécurité et celle des opérateurs.

Les surfaces de débroussaillage empiètent sur le site du Bombardier, géré par le CEN PACA ainsi que sur la forêt domaniale de l'Estérel gérée par l'Office National des Forêts. Elles se trouvent également dans le périmètre du site Natura 2000 Estérel.

Afin de faciliter le travail des gestionnaires qui mettront en œuvre une opération pilote de lutte contre le mimosa d'hiver sur le territoire, le S.M.G.S.E. fait réaliser, dans un premier temps, un protocole particulier avec une coupe des troncs de mimosa à 40 cm de hauteur et un stockage des broyats de rémanents sur les accotements. Dans un second temps, afin de restaurer les habitats naturels originels du site, les animateurs Natura 2000 et le CEN PACA travailleront conjointement sur un chantier d'arrachage des souches et des drageons de mimosas. Mécanisée à la mini-pelle et manuelle, cette intervention sera réalisée au printemps en présence potentielle de Tortue d'Hermann. Les précautions nécessaires seront donc prises pour préserver les individus. Les broyats de mimosas d'hiver seront ensuite répartis sur les cheminements.

Après la réalisation d'un état des lieux, un protocole de suivis de l'efficacité de la méthode sera finalement mis en place et des repasses seront prévues pendant plusieurs années au vu de la dynamique de cette espèce très envahissante.

Cette opération est réalisée avec le soutien de l'Union Européenne, NextGenerationEU, de France Relance et de l'Office français de la biodiversité et le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) ainsi que de l'Etat.

Financé
par



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
Le Conseil européen des États membres